

*Privilège*

ce n'est pas ce qu'il voulait dire, qu'il aimerait qu'on rectifie le compte rendu. Ce qui est dit est dit. C'est consigné. Il n'y a pas à y revenir.

Comme ces propos ont bel et bien été tenus, il incombe au ministre de la Justice et au ministre des Finances (M. Wilson) de prendre les dispositions nécessaires et il incombe en particulier au premier ministre d'insister pour que le ministre des Finances remette sa démission et qu'un nouveau budget soit présenté. Par l'intermédiaire de leurs représentants élus, les Canadiens ne méritent pas moins. Ils méritaient mieux de la part du ministre des Finances hier soir. Ils méritent beaucoup mieux aujourd'hui de la part du ministre des Finances, du ministre de la Justice et du premier ministre que les larmes de crocodile qu'ils ont versées au sujet de la maladresse du ministre des Finances.

Il me paraît évident que le ministre des Finances doit démissionner et que ce budget doit être annulé, sans quoi personne ne prendra plus au sérieux le processus démocratique et le rôle de Chambre des communes.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Si je prends la parole, monsieur le Président, c'est pour formuler deux ou trois observations en réponse aux propos qu'ont tenus le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) et le leader de l'opposition à la Chambre que je tiens en haute estime en tant que parlementaires. Je le dis en toute sincérité, mais je crois qu'ils faussent l'interprétation du paragraphe 28(3) du Règlement et j'estime nécessaire de la préciser une fois pour toutes.

M. le Président, ils ont prétendu à la Chambre aujourd'hui que vous auriez pu rappeler la Chambre au cours de la soirée d'hier sans le consentement des partis d'opposition. A mon avis, la chose était matériellement impossible. . .

**M. Tobin:** Et l'été dernier?

**M. Mazankowski:** Pourriez-vous attendre une petite minute? A mon avis, la chose aurait été matériellement impossible, car pour agir ainsi, une fois convaincu de l'urgence de la situation, et décidé qu'il était dans l'intérêt public d'ordonner la reprise de la séance, il aurait fallu que le Président prévienne chacun des députés.

**Une voix:** Et puis après?

**M. Mazankowski:** Le Président doit s'assurer qu'il donne un préavis suffisant. Mais en quoi consiste un préavis suffisant, Monsieur le Président? Peut-être qu'au moment de rendre votre décision, vous serez en mesure de le préciser, mais vous constaterez, je pense, qu'en matière de tradition, de conventions et de précédents, il s'agit d'au moins 48 heures.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Allons donc!

**M. Mazankowski:** Au moins 48 heures. Je sais que dans certains cas un *Feuilleton* spécial a prévu un préavis de 24 heures.

**M. Tobin:** C'est l'un ou l'autre.

**M. Mazankowski:** Si vous aviez conclu qu'il existait une situation d'urgence, vous auriez été dans l'impossibilité, en vertu du paragraphe 28(3) du Règlement de convoquer la Chambre avant au moins 24 heures, sinon 48 heures.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mazankowski:** Chacun devrait savoir qu'il aurait fallu le consentement unanime de tous les députés pour que la Chambre puisse revenir hier soir, que ce soit à 22 heures, à minuit, voire même à une heure ou deux heures du matin.

**M. Gauthier:** Sottise. Pure sottise. Encore une fois, vous faussez le Règlement.

**M. Mazankowski:** Deuxièmement, une fois la Chambre réunie, quel aurait été l'ordre des travaux. Il n'y avait pas d'ordre du jour. Il n'y aurait pas eu de *Feuilleton*. Encore une fois, pour que le ministre des Finances (M. Wilson) présente son budget à la Chambre, il aurait fallu le consentement unanime. Dans les deux cas, il aurait fallu le consentement unanime.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Vous le savez, John.

**M. Mazankowski:** C'est ce qu'oublient les députés d'en face. Il y a deux cas.

Ce que le leader à la Chambre a décrit, ce sont les mesures que le gouvernement a prises dans les meilleures traditions de la démocratie parlementaire pour rappeler la Chambre avec l'assentiment. . .

**Mme Copps:** Démissionnez!

**M. Peterson:** Vous êtes désespéré.

**M. Mazankowski:** Je ne suis pas désespéré. Je suis un aussi bon parlementaire que vous, et j'ai fait tout autant que vous pour préserver la tradition parlementaire.

**Des voix:** Oh, oh!